

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 13
Réf. : 10DELC71
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Droit de préemption urbain

Le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître Thierry BECHMANN, notaire à Hochfelden, concernant le bien immobilier situé 96 rue Meyer à Minversheim:

- o Section n° 4, parcelle n° 237/22 de 10,06 ares

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- renonce purement et simplement à exercer son droit de préemption urbain sur la vente du bien immobilier cité ci-dessus.
- donne son agrément concernant cette vente.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 13
Réf. : 10DELC72
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Droit de préemption urbain

Le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître Laurent SCHORP, notaire à Hatten, concernant le bien immobilier situé lieudit Neumatt à Minversheim:

- o Section n° 3, parcelle n° 114 de 1,92 ares

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- renonce purement et simplement à exercer son droit de préemption urbain sur la vente du bien immobilier cité ci-dessus.
- donne son agrément concernant cette vente.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 13
Réf. : 10DELC73
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Participation de la commune aux entrées piscine pour les écoles de Minversheim.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- reconduit pour l'année scolaire 2010-2011 sa participation aux frais d'entrées de piscine pour les élèves de Minversheim du RPI Alteckendorf-Minversheim.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 13
Réf. : 10DELC74
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Demande de subvention pour voyage scolaire

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, la demande de subvention formulée par la Directrice de l'école primaire de Minversheim, Mme Hournat, pour les élèves de Minversheim qui participeront à une classe verte à la Hoube du 4 au 9 avril 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'attribuer conformément à la délibération du 28 avril 2008, à chacun des élèves de Minversheim participant à la classe verte à La Hoube, une subvention de 32,50 €, sous réserve de la présentation d'une attestation de participation,
- décide d'inscrire la dépense à l'article 6745 de la section de fonctionnement du budget principal de la commune de 2011.

(Vote : 1 abstention, 12 voix pour)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés:13
Réf. : 10DELC75
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Demande de subvention de Noël de l'école Primaire de Minversheim.

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande formulée par Mme Hournat, Directrice de l'école de Minversheim, concernant le versement d'une subvention de Noël, dans le but de remplacer du matériel sportif vétuste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de ne pas verser de subvention sous forme numéraire, mais demande à la directrice d'établir une liste du matériel prioritaire à remplacer, et de donner un chiffrage prévisionnel de dépense.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés:13
Réf. : 10DELC76
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Création de poste

Le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- La création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (*soit 22/35ème*) à compter du 1^{er} janvier 2011.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, remplissant les conditions d'un avancement de grade.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à l'échelle 5, indice brut 336, indice majoré 318.

- de modifier ainsi le tableau des emplois.
- d'inscrire au budget 2011 les crédits correspondants.
- autorise le maire à signer tout document administratif y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés:13
Réf. : 10DELC77
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Création de poste

Le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- La création d'un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (*soit 23,23/35ème*) à compter du 1^{er} janvier 2011.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative au grade d'ATSEM de 1^{ère} classe, remplissant les conditions d'un avancement de grade.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à l'échelle 5, indice brut 398, indice majoré 362.

- de modifier ainsi le tableau des emplois.
- d'inscrire au budget 2011 les crédits correspondants.
- autorise le maire à signer tout document administratif y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés:13
Réf. : 10DELC78
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Bâtiments communaux : contrat d'entretien des appareils de chauffage.

Vu les offres des entreprises consultées,
Vu la volonté de regrouper les contrats d'entretien auprès d'un même fournisseur pour faciliter les démarches,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier, pour l'année 2011, l'entretien des chaudières de la mairie, de l'école maternelle et de la salle polyvalente à l'entreprise GIE, sise à Strasbourg, 14 Place des Halles, pour un montant de 490,16 € HT
- inscrit les crédits nécessaires au budget 2011 de la commune
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés:13
Réf. : 10DELC79
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : SICTEU : rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le rapport annuel de l'exercice 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement établi par le SICTEU de Mommenheim et environs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement du SICTEU de Mommenheim.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés:13
Réf. : 10DELC80
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 6 décembre 2010

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Renforcement de la commission d'appels d'offres et d'adjudications.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal sa volonté de renforcer la commission d'appel d'Appel d'Offres et d'Adjudication.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, élit les personnes suivantes comme membre de la commission :

- Titulaire : M. Bernard RIEHL, conseiller municipal
- Suppléant : Mme Madeleine SCHEER, conseillère municipale

Ce vote permettra, selon l'article 279 du code des marchés publics, d'avoir une représentation légale, le Maire et trois membres du conseil municipal, lors de l'ouverture des plis remises par les entreprises.

(Votes : 2 abstentions, 11 voix pour)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD